



Présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2015

Au niveau du bilan

- Le total de l'actif s'élève à **37.645.01€**
 - Le poste « clients » se compose principalement de remboursements qui doivent nous parvenir de l'EDF suite à la participation des représentants du BDF aux réunions statutaires, soit **1.424,25€** lors de la clôture.
 - Il est à noter qu'au cours de cette année 2015, le BDF a eu la possibilité d'être représenté lors de la Conférence des Etats Parties de l'UNCRPD à New-York. L'ensemble des frais inhérents à ce déplacement ont été directement pris en charge par le SPF Sécurité sociale. Le BDF n'a donc pas dû avancer l'argent.
- Le total du passif s'élève à **37.645,01€**
 -
 - N'oublions pas que le BDF doit s'acquitter chaque année d'une cotisation de **8000,00€** auprès de l'EDF. Le Conseil d'administration veille à ce que le BDF dispose toujours au minimum d'une année d'avance pour le paiement de cette cotisation
- Actif et passif sont en équilibre

Au niveau du compte de résultat

- Le total des charges s'élève à **10.107,92€**, en diminution par rapport à l'année précédente.
 - La cotisation EDF constitue, comme chaque année, le poste le plus important à ce niveau : **8.000,00€**
 - Le poste « frais de déplacement » reprend, d'une part les déplacements à l'étranger effectués dans le cadre des réunions organisées par l'EDF et d'autre part les frais liés au déplacement à Genève dans le cadre de la défense de la contribution du BDF à l'Examen Périodique Universel (UPR). Ceux-ci ne sont pas identifiés dans le tableau, mais je peux vous préciser qu'ils s'élèvent à **210,34€**.



- En 2015, nous n'avons dû supporter aucun frais de salles de réunions étant donné que nous avons eu la chance de pouvoir utiliser cette salle-ci.
- Le poste « Accessibilité » reprend les frais de certification « Anysurfer »
- Le total des produits s'élève à **13.963,84€** en diminution.
 - Il s'agit principalement des cotisations des organisations membres du BDF
 - Le poste « Participation aux frais » correspond aux remboursements reçus de l'EDF suite à la participation à des réunions européennes. L'EDF n'a pas remboursé dans l'année l'ensemble de ce que nous avons avancé en 2015, mais a effectué 2 remboursements de frais encourus en 2012.
 - Pour cette année 2015, les produits financiers ne s'élèvent qu'à **48.42€**, en diminution par rapport à l'exercice précédent.
- Le compte de résultat pour l'exercice 2014 présente donc un boni de **3.855,92€**